

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, le 5 novembre 2015

## L'ÉCOLE DE JAZZ ET DE MUSIQUE ACTUELLE (EJMA) VIENT RENFORCER LE PÔLE DE FORMATION MUSICALE COMPOSÉ DE LA HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE DE LAUSANNE (HEMU) ET DU CONSERVATOIRE DE LAUSANNE (CL).

Le rapprochement entre la Haute Ecole de Musique de Lausanne (HEMU), le Conservatoire de Lausanne (CL) et l'Ecole de Jazz et de Musique Actuelle de Lausanne (EJMA) en vue de la création d'une nouvelle institution, qui réunit sous un même toit l'enseignement professionnel et non professionnel de la musique classique, du jazz et des musiques actuelles, est aujourd'hui une réalité.

### Fondation HEMU-CL-EJMA

En 2006, sur mandat de l'Etat et pour des raisons d'accréditations institutionnelles, la Fondation du Conservatoire de Lausanne prenait en charge la formation des musiciens jazz professionnels. Dix ans plus tard, les responsables des deux entités sont convaincus des opportunités qu'offre un rapprochement pédagogique, administratif et structurel de leurs organisations. La nouvelle proximité géographique de leurs locaux au Flon, une écoute et une confiance mutuelles développées au fil du temps, ainsi que le soutien des pouvoirs publics furent les éléments déterminants de ce regroupement stratégique. Selon les termes de la lettre d'intention signée cet été, la nouvelle Fondation HEMU-CL-EJMA, qui a pour ambition de devenir une structure d'enseignement de référence en Suisse, doit prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les fonctions de direction et celles du corps enseignant ne seront pas touchées par cette réorganisation.

### Points forts et perspectives

Les entités qui composent la nouvelle fondation conserveront leurs identités propres, les marques «HEMU», «EJMA» et «Conservatoire de Lausanne» qui ont fait les renommées des écoles depuis leurs créations. Elles collaboreront étroitement, permettant ainsi une offre de formation inédite. Concrètement, des passerelles entre les niveaux (EJMA <=> HEMU) et entre les institutions (CL <=> EJMA) seront facilitées. Une transversalité entre l'EJMA et le Conservatoire permettra aux élèves de bénéficier d'une ouverture à toutes les cultures musicales. À terme, la structure musique-école devrait également s'ouvrir aux élèves de l'EJMA. Afin de rendre tangible ce développement, des projets artistiques entre les différents organismes verront le jour dès 2016.

### Nouvelles formations en perspective

L'enseignement de la comédie musicale, présente autant à l'EJMA qu'au Conservatoire de Lausanne, fait l'objet d'une réflexion pour être proposée au sein de la Haute école. Dans l'immédiat, l'EJMA et l'HEMU ont la volonté de développer les **musiques actuelles** en vue d'élargir leurs offres respectives. Cette nouvelle formation répondra, au niveau tertiaire, à un réel besoin des milieux professionnels.

Stephan Kohler, mieux connu sous le nom de Mandrax, est nommé au titre de responsable du département des musiques actuelles de l'HEMU. Actif à l'international depuis plus de 20 ans, figure fondatrice de la scène électronique en Suisse romande, il fera profiter la haute école de ses compétences et de son réseau.

L'objectif est d'accueillir les premiers étudiants en orientation musiques actuelles à la rentrée de septembre 2016 et parallèlement de créer une véritable certification non professionnelle dans ce style de musique.

### Renseignements complémentaires

Hervé Klopfenstein – Dir. général HEMU et Conservatoire de Lausanne – 079 204 45 57 – herve.klopfenstein@hemu-cl.ch

Julien Feltrin – Dir. de l'EJMA – 076 378 00 58 – j.feltrin@ejma.ch

Romaine Delaloye – Service communication – 021 321 35 21 – 079 326 82 66 – romaine.delaloye@hemu-cl.ch